

**COMMUNE DE SORIGNY**  
**LE HUIT NOVEMBRE MILLE SEIZE**  
**à 19 heures 00**

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire après convocation en date du 3 novembre deux mille seize, sous la présidence de M. Alain ESNAULT, Maire,

Étaient présents : ESNAULT Alain, Maire  
GABORIAU Francine, METIVIER Jacqueline, FAUTRERO Jean-Marc, LEROUX Sophie, Adjoints,  
BOISSEL Annick, ROBIN Antoine, CRON Pierrette, GANGNEUX Philippe, BOIS Frédéric, Do ALTO Isabelle, LEFIEF Stéphanie, SOPHIE Delphine, GALLE Franck, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés : FREDERICO Lidia, AVELEZ José, DELAMOTTE Sophie, GAUVRIT Jean-Christophe, DESILE Christian.

Pouvoirs : Gauvrit Jean-Christophe ayant donné pouvoir à ESNAULT Alain, DESILE Christian à ROBIN Antoine.

Secrétaire : GABORIAU Francine

Nombre de présents	14
Nombre de pouvoirs	02
Absents ou excusés	05
Nombre de votants	16
Abstention	00
Pour	16

Réf. : DM n° 2016-11-94 – F3

## **TARIFS COMMUNAUX**

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L 2122-1 à L 2122-3 et L 2125-1 à L 2125-6 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 113-2 ;

Vu la délibération n° 112 – F.3 du 3 novembre 2015, fixant les tarifs communaux pour 2016,

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des membres présents*

- **FIXE** le montant des tarifs communaux tels que détaillés ci-dessous,
- **RAPPELLE** que ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 sauf pour le bloc "pavé publicitaire" où l'application des tarifs se fera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

<b>CIMETIERE</b>			
<b>CONCESSION</b>	<b>TRADITIONNELLE</b>	<b>Concession</b>	
		15 ans (2m <sup>2</sup> )	107 €
		30 ans (2m <sup>2</sup> )	155 €
		50 ans (2 m <sup>2</sup> )	269 €
		<b>Superposition</b>	
		15 ans	34,50 €
	30 ans	55 €	
	50 ans	93 €	
	<b>CREMATISTE</b>	<b>1<sup>ère</sup> urne</b>	
		15 ans	62 €
		30 ans	90 €
		50 ans	155 €
<b>Urne supplémentaire</b>			
15 ans		34,50 €	
30 ans	55 €		
50 ans	93 €		
<b>COLUMBARIUM</b>	15 ans (1 urne)	362 €	
	30 ans (1 urne)	545 €	
	15 ans (2 <sup>e</sup> urne)	52 €	
	30 ans (2 <sup>e</sup> urne)	62 €	
<b>DROIT DE DISPERSION DES CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR</b>	FORFAIT	62 €	
<b>CAVEAU PROVISOIRE</b>	FORFAIT	21 €	
<b>DROIT D'ENFOUISSEMENT</b>	FORFAIT	77.50€	

